

**Interpellé par Jean-Pierre Sueur au Sénat sur le devenir de l'hôpital de Pithiviers, la ministre confirme le maintien des services apportés par l'hôpital et annonce le développement de « nouvelles prestations ».**

*Jean-Pierre Sueur a interpellé le gouvernement sur la situation de l'hôpital de Pithiviers. Il a notamment dit :* « Le fait que le poste de directeur de cet hôpital ne soit désormais plus pourvu et que le directeur du centre hospitalier de Montargis assure maintenant la direction des deux établissements a suscité des interrogations quant au devenir de cet établissement. L'hôpital de Pithiviers joue un rôle essentiel pour les habitants du pithiverais mais aussi des secteurs nord et ouest du département du Loiret. Si la coopération entre établissements est utile et nécessaire, en particulier, que le bloc opératoire et la maternité seront pérennisés. Je vous demande, en outre, s'agissant de la coopération mise en place il y a plusieurs années entre les hôpitaux de Pithiviers et d'Etampes, de bien vouloir dissiper les inquiétudes qui sont nées de directives qui auraient été données en vertu desquelles chaque établissement devrait désormais se « recentrer » sur sa région sanitaire. De telles orientations, appliquées arbitrairement seraient en effet néfastes car elles porteraient atteinte à un partenariat constructif associant les médecins relevant des deux établissements concernés ».

*Au nom de Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, Rama YADE, secrétaire d'Etat a répondu à Jean-Pierre Sueur :* « Le centre hospitalier de Pithiviers et le centre hospitalier de l'agglomération montargoise sont distants de 46 km. L'hôpital de Pithiviers est un hôpital de proximité qui répond pleinement aux besoins de santé de la population. Il dispose d'un plateau technique et d'un service d'urgences et propose des activités de médecine, gynécologie obstétrique et gériatrie. Le centre hospitalier de Montargis est quant à lui, comme vous le savez, un pôle de référence pour l'est et le sud du Loiret. Un renforcement de la coopération doit permettre de développer de nouvelles prestations sur le site du centre hospitalier de Pithiviers, avec des consultations spécialisées proposées par le centre hospitalier de Montargis. Elle permet également de développer des échanges entre les professionnels, dans le cadre de formations communes et de partage des pratiques professionnelles, dans un souci d'amélioration de la qualité. Le développement du centre hospitalier de Pithiviers passe par une coopération avec un centre hospitalier de référence tel que le centre hospitalier de l'agglomération de Montargis. Ce rapprochement pourra conduire les établissements à créer une communauté hospitalière de territoire, dans l'intérêt commun des deux établissements et, bien sûr, de la population. La gouvernance des établissements devra quant à elle évoluer pour mieux répondre à ces nouveaux enjeux ».

*Reprenant la parole, Jean-Pierre Sueur a déclaré :* « Je me réjouis, Mme la ministre, que vous ayez non seulement confirmé le maintien de l'ensemble des services actuellement offerts par l'hôpital de Pithiviers, mais que vous ayez annoncé de surcroît le développement de « nouvelles prestations sur le site de Pithiviers, avec des consultations spécialisées ». Cela est incontestablement positif. Et je pense avec vous que la coopération entre établissements hospitaliers peut être à cet égard bénéfique. Je note toutefois que vous n'avez pas répondu à la première partie de ma question concernant les relations entre l'hôpital de Pithiviers et celui d'Etampes. Je pense que ceci devra donner lieu à des précisions ultérieures de la part de Mme la ministre de la Santé ».

[>> Lire le compte-rendu intégral](#)

